

Compte rendu des journées des correspondants Europe

Les 13 et 14 mars 2011

Bruxelles

Journée du 13 Mars sur les activités du réseau des correspondants Europe

Introduction de Jean-Pierre Finance, Délégué Permanent du bureau bruxellois de la CPU

Rappel sur la création du réseau des correspondants Europe il ya plus de 10 ans afin d'intégrer la dimension européenne dans les établissements. Parcours de Jean-Pierre Finance : Président de l'AMUE (1996), membre du Cabinet de Jack Lang (1996), Président de la CPU en décembre 2006, Président de l'université Henri Poincaré de Nancy.

Juin-juillet 2007 négociations politiques sur la LRU afin que toutes les universités soient concernées par cette réforme. S'il y a bien eu une hausse des moyens, le budget des universités stagne depuis 2010. Depuis janvier en poste à Bruxelles, il souhaite contribuer au repositionnement des universités françaises. Il s'appuiera sur le travail des correspondants Europe et souhaite notamment :

- *renforcer le couplage entre l'EUA et la CPU*. Il y a une sensibilité spécifique à défendre, notamment avec le groupe ELU(Europe Latine Universitaire). Il rappelle que l'EUA compte une quarantaine de salariés qui travaillent sur différents sujets dont l'autonomie des universités et les Ranking. L'EUA souhaite s'investir plus avant dans les programmes d'évaluation des universités avec la mise d'un suivi personnalisé qui pourrait leur être proposé ...
- *partenariat renforcé avec l'AUF*. Jean-Pierre Finance souhaite développer des projets en coopération avec l'AUF dont un nouveau Directeur, Monsieur Condé, vient d'être nommé ;
- *partenariat avec l'IRD*. Jean-Pierre Finance assurera également la représentation de l'IRD et souhaite développer les synergies avec la CPU et l'AUF notamment sur les aspects de mobilité ;
- *Tour des universités* : il souhaite entamer un dialogue avec les universitaires et inciter les universités françaises à sortir plus avant de l'hexagone (rencontre prévue avec les VPCS, VPRI, présidents et autres représentants des universités). Stéphane Aymard (université de la Rochelle) souligne que cela aura certainement un effet positif en renforçant la légitimité des correspondants Europe dans leurs établissements ;
- *liens avec le CNRS* : partenariat renforcé entre la CPU et le CNRS . Des réflexions sont en cours sur un certain nombre de sujets dont la simplification administrative (modèle commun de feuilles de temps) et le développement de projets partenariaux avec des institutions étrangères (type Max Planck) pour créer des laboratoires de dimension internationale.

Groupe SHS, Amélie Antoine Audo (Sciences po) et Fabienne Giard

Horizon 2020 : rappel des recommandations de la CPU qui souhaite une séparation des deux piliers "société sûre" et société "inclusive".

Rappel du point de situation suite au Groupe de Concertation Transversal Europe (GCTE) sur les SHS

- L'option des Appels à propositions (APP) blancs n'a pas été retenue à ce stade. Cette demande est-elle spécifique aux projets SHS? Les FET permettront-ils de financer des projets blancs collaboratifs? La dimension appliquée et industrielle qui s'ajoute à la dimension technologique dans les FET est délicate pour les SHS, et ne répond pas complètement au besoin d'APP blancs pour les projets collaboratifs relevant des défis sociétaux.
Fet open : aspect budgétaire. Céline Damon confirme l'importance des APP blancs au sein du pilier 3, dans le cadre des projets collaboratifs hors FET, même si cet outil est également opportun pour la thématique Santé.
- problème de gouvernance surtout pour les FET gérés par la DG info, d'où risque pour les SHS d'avoir du mal à s'intégrer à ces projets
- Souhait que sur les aspects applicatifs des projets, il y ait moins d'accent mis sur l'industrie comme seul secteur d'exploitation des résultats.

Il est également important de prendre en considération pour les SHS les synergies avec les bourses de l'ERC dans le domaine de la recherche exploratoire... Mais ce programme ne développe pas (ce n'est pas son objectif) la recherche collaborative qui est essentielle, et qui est du ressort du 3e pilier.

La communauté des SHS est également soucieuse de la manière dont elle pourra travailler en collaboration avec les autres disciplines dans l'ensemble des défis sociétaux. Une attention toute particulière doit être maintenue sur la manière de travailler ensemble lors de l'élaboration des programmes de travail.

Infrastructure de recherche

- Importance alors de la gouvernance et d'un certain équilibre avec l'approche bottom up sur les I3

Contribution de la CPU sur le réseau des PCN, Stéphane Aymard, université de la Rochelle

Groupe de travail sur recommandations envoyées en décembre au MESR. Si la CPU n'est pas présente dans tous les PCN, l'objectif de cette contribution était de proposer la vision des universités.

- Accord sur les consortiums des PCN qui a été validé (pluralité) ;
- identification des bonnes pratiques repérées : partage des tâches ;
- rendre visible l'organisation et les tâches de chacun ;
- formalisation des partenariats.

Il s'agissait également de mettre en avant la valeur ajoutée des correspondants Europe (vision complète de programmes, maillage des territoires, relations avec les entreprises, liens avec les collectivités territoriales, compétence dans le montage des projets. Appréhension globale de la recherche).

recommandations

- Pilier 1 :

- un PCN par programme ;
- création d'un PCN Technologies émergentes.

- Pilier 3 : un représentant par défi ;

- création d'un PCN EIT ;

- renforcement du PCN affaires légales et financières et accès gratuit sans ambiguïté ;

- ouverture des PCN aux entreprises et des EEN aux universités.

Pour une meilleure articulation PCN/ GTN et comité de programme. Les représentants des PCN devraient être associés aux comité de programme, du fait même de leur connaissance du terrain.

Propositions du MESR

Coordinateur des PCN au MESR :

- professionnalisation des acteurs (notion d'expertise et neutralité) ;
- faire participer les représentants des PCN dans comité de programme ;
- élargir le périmètre des PCN ;
- lien avec la programmation conjointe ;
- proposition d'une douzaine de PCN (cf. Stéphane Aymard) ;
- pas de PCN EIT ;
- souhait de mettre en avant les SHS ;
- souhait de mettre en place un PCN espace ;
- formation gratuite ;
- GTN spécifique sur aspect légal et financier.

Financement

Divergence entre la Commission européenne et le MESR. La CE souhaite cofinancer les réseaux fonctionnels mais le MESR ne veut pas de financement européen pour les PCN afin de les coordonner selon ses souhaits. La question du financement des PCN ne devrait donc pas évoluer par rapport à la situation actuelle.

A noter que les représentants des PCN/GTN SHS et PCN Santé sont déjà associés au sein du Comité de programme.

Alors que Jean-Pierre Finance soulève la question de l'évaluation des PCN, Stéphane Aymard rappelle qu'une enquête annuelle permet de vérifier le fonctionnement des PCN.

Feuille de temps, Christiane Adam, Observatoire de Paris Meudon

Christiane Adam rappelle que, suite aux audits de la CE, la CPU via un groupe de correspondants Europe, l'AMUE et le CNRS a travaillé sur une feuille de temps commune. L'objectif est de simplifier les démarches du chercheur, notamment dans le cadre des UMR. Des spécificités persistent quant à la nature même des activités des universités d'une part et du CNRS d'autre part, ce qui entraîne quelques options différentes mais intégrées sur la même feuille. Il reste quelques points à régler notamment :

- l'intégration de la pluri-annualité ;

- le calcul automatique des heures d'enseignements...
- le calcul du taux horaire pour le calcul automatique du coût du personnel par période.

Enfin, cette feuille de temps Excel devrait également évoluer vers un programme plus souple et ergonomique :

- cette feuille de temps est consultable sur la plate-forme de la CPU et les commentaires peuvent être adressés au bureau bruxellois de la CPU.

Les règles de participation, Nicolas Lecompte, Université de Paris Sud

Le groupe des correspondants Europe "Règles de participation" a travaillé à la fois sur un tableau du MESR et sur une contribution d'une feuille A4. Si ce groupe salue l'effort de simplification, il recommande que :

- la CPU rappelle l'importance de conserver comme règle intangible le respect des règles de comptabilité nationales et des pratiques usuelles des participants ;
- la CPU estime défavorable les taux de cofinancement proposés par la CE et souhaite un taux de financement pour les activités de recherche et d'innovation de 75% sur les coûts directs et 75% forfaitaire pour les coûts indirects (Jean-Pierre Finance confirme que les 75% de coûts indirects se rapprochent des coûts réels) et propose de maintenir 100% des coûts directs associés à 20% de coût forfaitaire indirect pour les activités de management. Par ailleurs, les participants qui ont mis en place une comptabilité analytique ou fait accepter un certificat sur la méthodologie doivent pouvoir continuer à utiliser ces méthodes ;
- la CPU considère qu'un plafond de subvention des projets doit être prévu dans les appels à propositions, ce qui permettrait une plus juste concurrence entre les projets et une plus grande diversité des projets acceptés sur critère d'excellence... (cf. contribution CPU).

- Document sur la plateforme

Le groupe Fonds structurels, Sandrine Schott Carrière représentée par EF

- Le groupe des correspondants Europe "fonds structurels" travaille sur les synergies entre le programme européen de cohésion et le programme H2020 et sur la place de la recherche dans le programme européen de cohésion .

- Il a rencontré Pascal Gruselle, chargé de Mission à l'ARF. Ce dernier a informé que les négociations sur la politique des fonds structurels dépendront du calendrier national et des élections (rôle plus important ou non des régions) ainsi que des incertitudes européennes, notamment sur le budget européen. Tout dépendra également des modifications entre le projet de règlement actuel et le règlement qui entrera en vigueur. Ainsi sur les 11 thématiques proposées dans le Common strategic Framework (CSF) - 7 concernent le Feder et 4 le FSE-. Actuellement on s'oriente sur trois grands objectifs :
 - efficacité énergétique et énergies renouvelables ;
 - recherche et innovation ;
 - les PME.

Au niveau national, les négociations se font en deux étapes :

- le contrat de partenariat. L'objectif au niveau national est la participation de la CPU aux négociations du contrat de partenariat
- Rédaction de propositions concrètes pour la préparation des programmes opérationnels :
L'ARF nous sollicite notamment sur les points suivants :
 - Les infrastructures : quelles infrastructures pourraient relever d'un financement par les fonds structurels (danger que seulement les grosses infrastructures soient financées dans Horizon et abandon du soutien aux infrastructures par les FS) ;
 - recherche/entreprise : quels schémas, collaborations pourraient être soutenus (Cifre...) ;
 - la simplification des règles de participation.

D'autres points à mettre en avant : soutien à la recherche et ressources humaines
Le document est attendu pour début juillet.

Notons également la virulence de certains députés européens qui accusent la CE de ne pas avoir souhaité de réelles synergies entre les deux programmes (H2020 et CSF) ce qui a pour conséquence de créer des forces centrifuges parmi les Etats Membres (entre ceux qui profitent davantage du CSF et ceux qui profitent plus de H2020. Le PPE, le Parti Chrétien Démocrate du Parlement européen sortira très prochainement une cinquantaine de propositions pour une vision européenne commune et de réelles synergies entre les deux programmes. Quant à la CE, elle s'est engagée à sortir des propositions sur les règles de financement entre les deux programmes.

➤ Le groupe de correspondants Europe sortira ses propositions en avril.

Actualités des PCN et GTN, Céline Damon, Lucie Roa, Béatrice Viale, Edith Buser et Stéphane Aymard

PCN Santé

- Dernier draft du WP 2013: quelques changements : un sujet sur la douleur, nouvelle rédaction du HIP sur Metagenomics, etc. Prochain (et dernier) draft : mi avril. Céline Damon souhaite une remontée sur les projets en cours de montage , notamment en cas de difficultés pour trouver des PME à inclure dans les projets. Enfin, le PCN santé a établi un programme de réunion en régions : prendre contact avec Céline Damon pour plus d'informations.

- IMI : le 5^e appel a été lancé en février. Programme pluriannuel IMI sur l'infectieux devrait être lancé en juin. Besoin de retours d'information sur la participation à des projets IMI pour cette JTI qui suscite de nombreuses réserves chez les académiques.

- H2020 : le MESR élabore actuellement la position française. Pour rappel, dans le programme spécifique, le défi santé est organisé en 16 points, d'où questions sur l'importance de ces 16 points, l'équilibre (financier) du programme, etc. Question aussi plus générale sur la gouvernance des projets santé dans les 3 piliers. Le MESR demande des remontées individuelles.

- Autre : cartographie sur le vieillissement (Cathy Chapel) travaille avec Céline Damon à ce sujet. Cartographie à apporter à la CPU. Demandes sur les collaborations en cours avec le Brésil (prochaine cartographie).

PCN ERC

- Pratiques ERC des Universités (niveau d'information, d'accompagnement)

Lors des précédentes journées des Correspondants Europe (18-19 octobre 2011), Lucie Roa avait proposé aux correspondants présents de compléter un questionnaire sur les pratiques ERC dans leur établissement. Une synthèse des 30 réponses collectées est en cours. Cette enquête souligne une connaissance plutôt bonne de l'appel de la part des directions des universités ainsi qu'une animation locale satisfaisante des Cellules Europe. Elle révèle également que l'ERC est rarement inscrit dans les politiques des Etablissements (et notamment dans les critères d'attribution de la Prime d'Excellence Scientifique - PES). Alors que certains organismes de recherche ont développé une prime pour les lauréats ERC, il est intéressant d'analyser ces PES pour les universités, de définir la prime à hauteur de l'investissement du PI dans le projet.

- Renouvellement du Conseil scientifique de l'ERC.

Les membres du Conseil Scientifique arrivant à la fin de leur mandat de 4 ans fin 2012 doivent être renouvelés. Pour les candidatures, un processus a été mis en place (et devrait le rester pour les prochaines nominations) : les candidatures doivent être remontées auprès du "Comité d'identification" via un nombre limité d'instances (choisies pour être représentatives de la Communauté Scientifique Européenne :

- SCIENCE EUROPE (Association of European Research Funding Organisations (RFO) and Research Performing Organisations)
- EUROCASE (The European Council of Applied Sciences and Engineering)
- ESF (European Science Foundation)
- EUA (European University Association)
- EASAC (European Academies' Science Advisory Council)
- ALLEA (All European Academies)
- Academia Europaea (organisation representing individual scientists and scholars)
- Business Europe (Formerly UNICE - Union des industries de la Communauté européenne)
- EARTO (European Association of Research and Technology Organisations)
- EIRMA (European Industrial Research Management Association).

Calendrier :

- *December 2011* – consultation letters sent to representative organisations
- *30 March 2012* – receipt of proposed candidates and relevant information
- *April – May 2012* - evaluation of candidates
- *June 2012* – confidential proposal to the European Commission
- *October 2012* - report of the Identification Committee

Jean-Pierre Finance précise que ce sont les associations/ organisation européennes qui ont été sollicitées et l'EUA pour les universités et qu'il est difficile de présenter des candidats au nom de la CPU.

GTN - PCN SSH

- Beatrice Viale et Edith Buser soulignent l'importance du positionnement des établissements pour les SHS dans H2020 et rappellent qu'il faudra mobiliser et informer la communauté scientifique des évolutions.
- Il est rappelé que le work programme FP7-SSH-2013 disponible actuellement sera très probablement modifié avant publication en juillet prochain. Il convient donc d'utiliser ce document avec prudence.
- Le PCN SSH est toujours intéressé par toutes les informations permettant de compléter le recensement des projets déposés (en coordination ou participation) en février dernier et par des manifestations d'intérêts par rapport aux thématiques prévisibles pour 2013.
- Amélie Antoine-Audo fait le point sur le plan d'action 2012 du PCN. Les réunions d'information du PCN SSH à venir se feront dans les universités les plus dynamiques en matière de dépôt de projets, et les régions qui n'ont pas à ce stade bénéficié de journées d'information SHS. Il est prévu une collaboration avec le PCN ERC (interventions de ce dernier ciblées sur les SHS). Une première liste de régions est proposée au réseau pour les prochaines réunions : Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Grand Ouest, Tours, Orléans, Besançon, Dijon, Aix Marseille, Nice, Clermont-Ferrand...

PCN mobilité

- Le prochain WP Marie Curie disposera d'une enveloppe de près d'un milliard. Stéphane Aymard nous informe que cette augmentation profitera surtout aux ITN et aux bourses individuelles qui augmentent (pour rappels 4000 déposants par an) :
- dates des dépôts des projets : changements : 2013 : ensemble de dates au mois d'août MAIS pour les ITN appel en 2013 est fixé au 22 novembre, pour les Cofund au 5 décembre et IRSES et PPP en janvier ;
- doctorat industriel (binôme s'approchant des bourses Cifres en France) représente une enveloppe de 20 millions d'euros actuellement mais devrait être consolidé sur H2020 ;
- grande nouveauté : COFUND dans tous les programmes... Mais très peu d'établissements ont participé. Les universités bénéficiaires sont peu nombreuses sauf au Royaume-Uni où ce sont souvent des universités seules qui portent le Cofund. Une condition pourrait être introduite dans H2020 : les universités doivent candidater en réseau.
 - Echanges avec les présidents

Journée du 14 mars et présentations des intervenants

Neville Reeve, Policy officer DG R&I : présentation de H2020 :

- Il rappelle que le programme H2020 dépendra du budget communautaire qui sera négocié avec les Etats-membres et le Parlement européen. H2020 intègre fortement la stratégie de l'innovation avec comme objectif principal la compétitivité et innovation ;
- ce programme résulte d'un processus de consultation (3000 réponses, 720 contributions) ;
- il se présente sous la forme d'un unique programme ;
- renforcement de l'ERC (+100%) ;

- nouveaux "instruments" comme les EIP (Partenariat Européen innovant) , devenir des programmations conjointes.. (cf. présentation).

Le PE et le Conseil apprécient la structure en trois piliers et la simplification escomptant probablement d'une participation plus vaste.... Restent des questions sur la gouvernance du programme.

Coopération internationale dans H2020, Laurent Bochereau, Chef d'unité D1, DG R&I

Dans le FP7 , la coopération passe par les outils SICA, les "targeting opening", les appels coordonnés et les twinnings. La participation de pays tiers est alors un critère d'éligibilité. Les principaux domaines des projet ont porté sur "l'alimentation, agriculture", "l'environnement" la "santé" et les "ICT".

Pour le FP7, les actions de coopération sont bien plus vastes que le programme coopération puisque, par exemple, 15% des bourses Marie Curie concernent la coopération internationale.

Pour le WP 2013, on assiste déjà à la réduction des SICA et une augmentation des twinning (pays ciblés).

Dans H2020, la CE souhaite une approche plus stratégique avec une ouverture générale des activités de coopération et des actions plus thématiques et géographiques :

- abandon des SICA ;
- la participation des pays tiers est encouragée mais n'est plus un critère d'éligibilité ;
- montée en puissance des "targeted opening" et twinning...

Le renforcement de la coopération internationale devrait passer par la politique des pays associés. La CE souhaite revoir sa politique en la matière et exclure a priori de cette catégorie, les pays industrialisés et les économies émergentes. Ils seront définis dans les programmes de travail et un article définira l'association des pays associés. L'association sera ouverte aux pays concernés par l'élargissement de l'UE et la politique de voisinage (lien politique et géographique, en fonction de leur niveau scientifique, de leur investissement dans le recherche, du nombre de publications). L'objectif pour la CE est de poser les bases d'un partenariat plus clair. Ces pays devront faire une demande....

Dans le programme H2020, les mesures de coopération internationale se retrouvent dans :

- les piliers défis sociétaux et leadership industriels avec des sujets ciblés et d'intérêt mutuel et des appels conjoints ;
- l'excellence scientifique via les bourses ERC, le programme Marie Curie (Cofund) ainsi que les grandes infrastructures de recherche ;
- les actions horizontales via des projets bilatéraux et de jumelage.

La coopération internationale est intégrée dans le 6e défi.

Les objectifs européens de la coopération internationale sont d'avoir un accès à la connaissance produite hors UE ainsi qu'un accès à des marchés en développement dans la mesure où de plus en plus de connaissances sont produites hors Europe. L'Europe doit également rester attractive et devenir un partenaire intéressant pour la coopération.

Sous le FP7, la politique de coopération internationale de l'UE est passée par :

- des accords scientifique et technologique (une vingtaine d'accords ont été conclus en 2001)
- des accords d'association : 14 accords d'association sous le FP7
- une augmentation d'appels coordonnés de petite taille entraînant une certaine fragmentation et des résultats mitigés..

Pour H2020, l'UE veut :

- une approche plus stratégique ;
- l'introduction de différences géographiques ;
- des actions plus ciblées.

Il s'agit d'établir des partenariats plus puissants, d'améliorer excellence en Europe et l'efficacité, de mettre en place une coopération plus équilibrée, de faire face aux défis globaux, de soutenir la politique extérieure européenne et d'accroître les synergies avec les autres politiques de l'UE. Les thématiques sont alignées sur celles des défis sociétaux et les technologies émergentes.

A ce propos, Laurent Bouchereau rappelle que la communication sur stratégie internationale de l'UE sortira en septembre au lieu de juin comme initialement prévu. Cela est compliqué car il s'agit de coordonner la stratégie commune avec les volonté des Etats membres et d'articuler les politiques nationales et européenne en canalisant l'attention sur un objectif et en définissant clairement les objectifs avec ces pays.

Les transports dans H2020, Liam Breslin, chef d'unité DG R&I

Horizon, 2020 fait mention de transport intelligent, vert et intégré . Pour parvenir un système de transport qui est respectueux dans l'utilisation des ressources, de l'environnement, Il faut trouver le juste équilibre entre les objectifs politiques et industriels et les besoins des utilisateurs, entre l'approche holistique et les spécificités modales, les impératifs de la compétitivité et la durabilité....

3 objectifs sont ainsi définis :

- Un système de transport efficace dans l'utilisation des ressources qui respectent l'environnement, véhicules propres, des avions plus silencieux, l'utilisation d'énergies alternatives, des équipements, infrastructures et services intelligents... ;
- une meilleure mobilité, plus de sûreté et de sécurité : développement de nouveaux concepts logistiques pour le transport des marchandises.. ;
- un leadership mondial pour l'industrie européenne des transports : une nouvelle génération de transport ; l'installation à bord de système de contrôle intelligent, une nouvelle génération de transport en commun.

le WP sera prêt au second semestre 2013.

Les règles de participations, Schulte Reinhard DG R&I

Les règles de participation seront abordées au Conseil compétitivité en avril prochain.

- rappel d'un cofinancement jusqu'à 100% des coûts directs et 20% coûts indirects
- taux porté à 70/20 pour les projets proches du marché...

Cf. contribution de la CPU.

La Communication sur la bio économie, Elisabeth Balzi, DG R&I

La communication de la Commission européenne sur la bio économie est parue le 13 février. La construction d'une bio économie durable en Europe est au cœur des stratégies " Europe 2020" et de "l'Union de l'Innovation". Les enjeux de la bio économie consistent à :

- réduire la dépendance aux ressources fossiles et lutter contre le changement climatique ;
- construire une bio-industrie compétitive en Europe ;
- augmenter la résistance, la durabilité et la productivité de la chaîne alimentaire pour atteindre une société sans aucun déchet.

La bio économie est liée aux défis sociétaux tels que la sécurité alimentaire (4,5 millions d'euros), la gestion des ressources naturelles....

La Commission européenne a adopté un plan d'action pour la stratégie sur la Bio économie : la communication est accompagnée d'un document de travail pour les parties prenantes (institutions européennes, Etats membres, les acteurs et les organisations internationales). Ceux-ci doivent :

-investir dans la recherche et l'innovation (assurer un financement substantiel des fonds européens et nationaux pour la bio économie et l'innovation ; augmenter la part de recherche et d'innovation multi disciplinaire et multi sectoriel).

- renforcer l'interaction des politiques et l'engagement des parties prenantes (créer un panel « bio économie » pour renforcer les synergies et la cohérence entre les politiques, favoriser la participation des chercheurs, des utilisateurs finaux, des décideurs et de la société civile ; établir un observatoire de la bio économie et développer la prospective et les outils de modélisation ; soutenir le développement de stratégie bio économie nationale et régionale...)

- améliorer les marchés et la compétitivité dans les secteurs de la bio économie (développer des approches fondées sur la science pour informer les consommateurs des propriétés du produit...)

La bio économie implique au moins 5 Directions Générales de la CE outre la DG R&I (DG entreprises, agriculture, R&I , environnement, DG Regio) et 5 commissaires travaillent en étroite collaboration sur ce sujet. Elle requiert un soutien national et régional qui sera stimulé avec des mesures incitatives. Il s'agit également de développer de nouveaux marchés.

L'agenda pour moderniser les universités et l'enseignement supérieur en Europe, Adam Tyson, Chef d'unité DG EAC

L'enseignement supérieur est au cœur de la stratégie Europe 2020. Pour parvenir à la réalisation de cette stratégie ainsi que celle « Pour une Croissance durable, intelligente et inclusive », l'Europe a besoin de plus de diplômés bien éduqués à même d'accroître le potentiel d'innovation de la CE.

Les objectifs de l'agenda de modernisation sont :

- d'augmenter le niveau de reconnaissance des acquis et l'expérience (VAE) et de sensibiliser les groupes sous-représentés et de limiter l'abandon scolaire ;
- d'améliorer la qualité et la pertinence des diplômes aboutissant à un emploi ; exploiter le potentiel des ICT ; motiver et récompenser les meilleurs enseignants...
- d'accroître la mobilité et la coopération internationales de qualité : reconnaissance efficace des études à l'étranger, des programmes d'échanges plus flexibles, améliorer les conditions d'accès et d'emplois aux étudiants non européens et aux chercheurs. Notons l'augmentation budgétaire d' Erasmus de 70% ;
- de renforcer le triangle de la connaissance : stimuler un environnement entreprenant, d'encourager les partenariats et la coopération avec les industries ;
- de créer la gouvernance et les conditions de financement : un financement suffisant, efficace et ciblé, autonomie des institutions pour faire valoir leurs atouts ...

Pour mettre en place ces différents points, il est nécessaire de renforcer la coopération entre les autorités publiques et les institutions, de permettre aux organisations une certaine liberté sur le choix de leurs équipes, de renforcer le contrôle des activités et la liberté dans l'utilisation de leur budget. Notons que cette communication reprend certaines recommandations de l'EUA.

H2020 et le Parlement européen, Gaï Oren, Commission ITRE

Difficultés pour envisager concrètement comment les négociations entre le PE, les Etats membres et la CE vont se passer... Peur d'une division Europe (entre les pays *forts* et pays plus *faibles*..), les Etats membres veulent du concret sur les synergies, besoin d'équilibre entre recherche et innovation, recherche appliquée et recherche fondamentale, équilibre entre grands projets (voulus par la CE) et petits projets jugés plus proches des objectifs des PME... il existe également des hésitations sur l'externalisation de la gestion de programmes, sur la propriété intellectuelle. Les MEP veulent par contre une simplification très poussée...

Calendrier, tous les MEP sont ouverts pour recevoir des informations et le restera jusqu'à début mai.

EF